

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[199_Correspondance d'Amélie et Charles Lenormant : 1848-1874](#)[Item](#)[Ce 27 novembre 1858, Amélie Lenormant à François Guizot](#)

Ce 27 novembre 1858, Amélie Lenormant à François Guizot

Auteurs : Lenormant, Amélie (1803-1893)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie \(candidature\)](#), [Académie des inscriptions et belles-lettres](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Réseau académique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1858-11-27

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote154, AN : 163 MI 42 AP 199 Papiers Guizot Bobine Opérateur 34

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Lenormant, Amélie (1803-1893), Ce 27 novembre 1858, Amélie Lenormant à François Guizot, 1858-11-27

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 24/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8894>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 27/06/2025 Dernière modification le 04/07/2025

le 27^e 9^{bre}
1858

vous avez raison de compter sur ma
probité, car je me ferais un vrai
scrupule, chez M^{onsieur}, de vous
engager à venir inutilement.

Voici ce qui s'en passe hier à
l'Académie des inscriptions. à la
discussion des titres, c'est M^{onsieur}
Lemoine et Lemoine qui ont appuyé
et recommandé la candidature
de M. Munk. la mention de ces
deux noms justifie la même
candidature à l'Académie,
il y a chance pour que cela se
réussisse par vos soins.

M. Guignard a beaucoup
parlé en faveur de M. Buisson.
à la manière il y a eu quatre
heures, il y avait réunion des
commissaires des propriétés,
on causait de rédaction et de
autres points de vue la question

ité l'audi-
mentaire
loyalment
claire
auk.
thod
oyant
ritie.
regner
les rangs
Munk.
par le
uy.
haine
d la
er. Je
statutaire
aut n'a
ie ce
opietaire
ebour
ragie

parti de rane & même jour que mon tueri
s'ennuie à Florence, mais il arrive
aujourd'hui. M. de St. Sime est
instantanément arrivé ce ou s'en ajoiné
à mardi. ou a des jours pour en
appelé. M. le procureur & M. de
Maurice avec Henri Monan ou
rivement parti pour l'appel.
Berges a très bien exposé la
nécessité d'en appeler, & ouais manques
au tribunal public qui ne se qu'on
aille jusqu'en l'acte; d'ailleurs si
le laud n'adonne pas le jugement
les considérations même autres, ce
ou ne peut accepter les considérations
injuvantes de l'arrêt. d'ailleurs n'a pu
assisté à la réunion, il y oue
mardi. M. de Huguesby & flauty
de champagne ont parlé contre
l'appel. Il veut que ou ne
prolonge pas l'affaire. l'ambassadeur
de Paris a pu dire pas une fois donc
l'oublié le nom. mais qui s'agit en
conseil de rédaction qu'il ne faut
pas en appeler. il veut qu'on separe

M. Jacotot a été pour l'appel.

la cause du comte pendant le procès de
M. de Montatambert. S'il lui dit-il qu'il
a obtenu la grace du correspondant et
qu'il ne fait pas supplicier. Vous savez
combien il y a de défiance. et dans
dans cette affaire je suis frappé combien
certaines gens sont pressés de donner
tout aux vaincus. Ce n'est pas l'humanité
l'impression de la disposition générale
l'opinion publique un peu aveuglée par
l'incertitude de l'arrêt, plus qu'elle ne
l'avait été par la suite de la procédure
c'est que ce symptôme de la corruption
de la justice ou qui répugne la plus
à la conscience publique. M. de
Montatambert veut se défendre, il veut
bien dire qu'il a coup qui le soutiennent
dans cette race qui est celle de la
sécurité. Je crois que M. de Lagarde
de St. Pierre de toujours la majorité
à cette accusation. Si je vous raconte
tout ce qu'on dit, ce qu'on interprète,
ce qu'on induit je n'en ferais
rien. Dans l'émotion du jugement
j'ai oublié l'autre point de vue à M.
Tarnier la lettre de M. de Jellouf. à l'ancien
chef de mission, ce même homme a fidèlement
amitié.

154

vous avez la
prohibée,
sompne,
enquêtes à
vain ce
l'accusation
discussion
rien et
la raison
de M. M.
sans non
candidature
il y a été
de reprendre
M. Guign
peut-être
à la main
heures, il
compte
de cause
associés